

## La plate-forme multimodale multi-sites lorraine

Afin de permettre le **développement du trafic** sur la Moselle en le diversifiant, la Direction interrégionale du Nord-Est de VNF a souhaité lancer une démarche destinée à permettre le **lancement d'une ligne conteneurs** à l'image de ce qui se fait sur toutes les autres voies d'eau à grand gabarit partout en Europe.

### Pourquoi une plate-forme multimodale multi-sites?

Différentes études ont donc été inscrites au Contrat de Plan puis Contrat de Projet Etat-Région Lorraine afin de connaître le potentiel et de définir les besoins en matière d'installations portuaires. Parallèlement à ces études, la DIR Nord-Est a mené à bien, dans le cadre des CPER 2000-2006 et 2007-2013, un ambitieux programme de **rehaussement des ponts en aval de Metz** afin de fournir la même qualité de service entre Metz et le Rhin et d'offrir la meilleure infrastructure possible aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les études ont conclu à l'existence d'un potentiel justifiant du lancement d'une ligne conteneurs et à la possibilité d'un report modal qui permettra de contribuer à la **désaturation de l'A31**.

En effet, aujourd'hui la majorité des conteneurs lorrains empruntent cette autoroute afin de rejoindre ou de venir du terminal ferroviaire d'Athus à la frontière belgo-franco-luxembourgeoise puis des ports de la Mer du Nord d'Anvers et de Rotterdam qui sont les principales portes d'entrées pour les conteneurs en Europe.

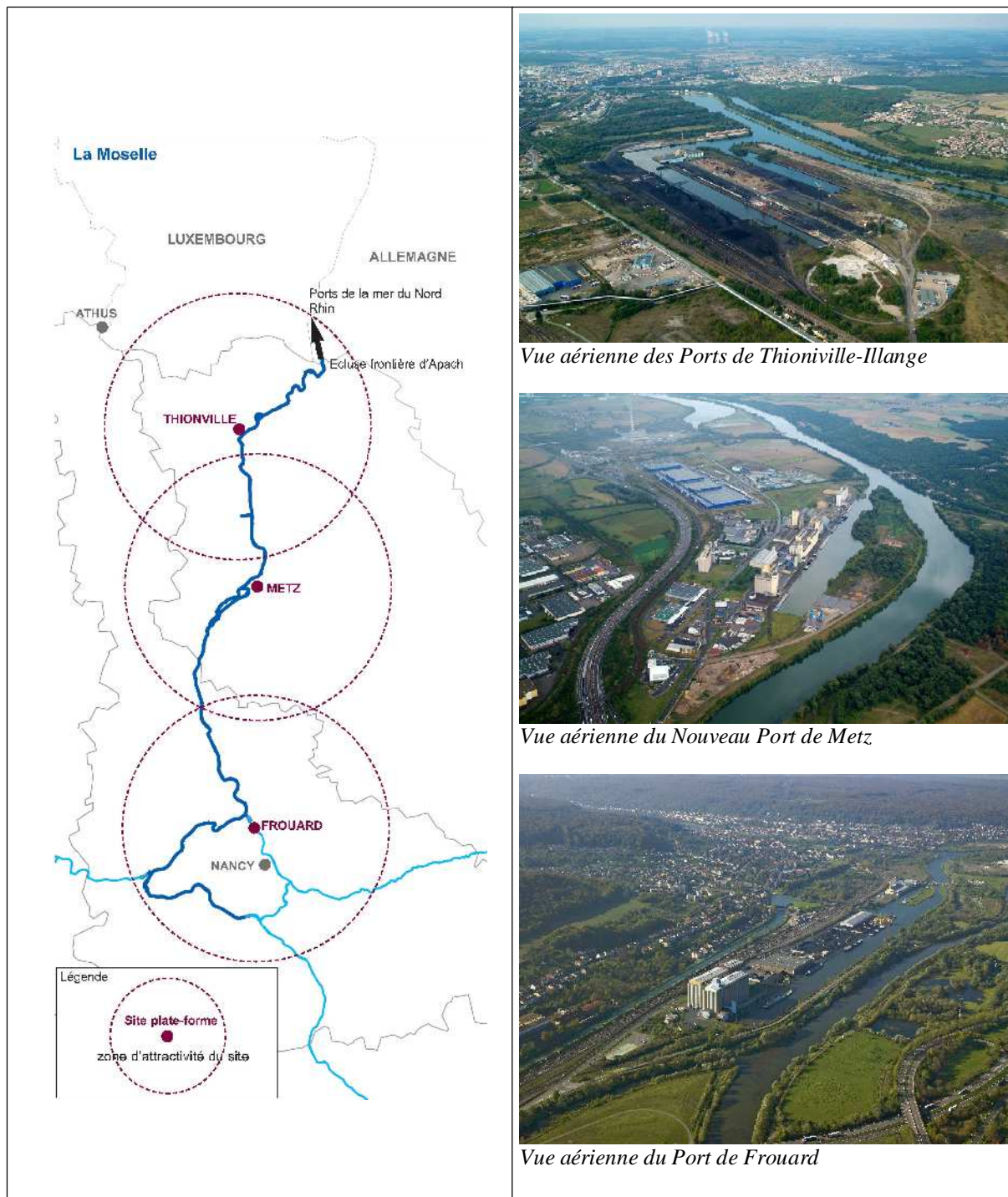
Les études techniques ont conclu qu'une **plate-forme multimodale multi-sites était parfaitement adaptée aux particularités industrielles et économiques de la Lorraine** et permettrait d'attirer le plus grand nombre de conteneurs en évitant au maximum les longs trajets sur les axes routiers et ferroviaires du sillon lorrain, axes relativement saturés. Cette plate-forme est constituée des trois ports publics de Frouard, Metz-La Maxe, Thionville-Illange.

### Des cofinancements importants

Cette plate-forme s'étendra sur les trois ports publics de Frouard, Nouveau Port de Metz et Thionville-Illange et sera complètement aménagée d'ici **une trentaine d'années** avec des aménagements publics (infrastructures et développement des ports publics) et privés (entrepôts, entreprises...) pour un **investissement total de 245 millions d'euros HT**.

Au vu de sa taille et de son coût, ce projet a été découpé en **plusieurs phases** et la première tranche fonctionnelle comporte un certain nombre d'aménagements destinés à permettre la mise en œuvre rapide (à horizon 2013) d'une ligne conteneurs et en s'appuyant sur un certain nombre de projets privés permettant de renforcer le développement des ports publics.

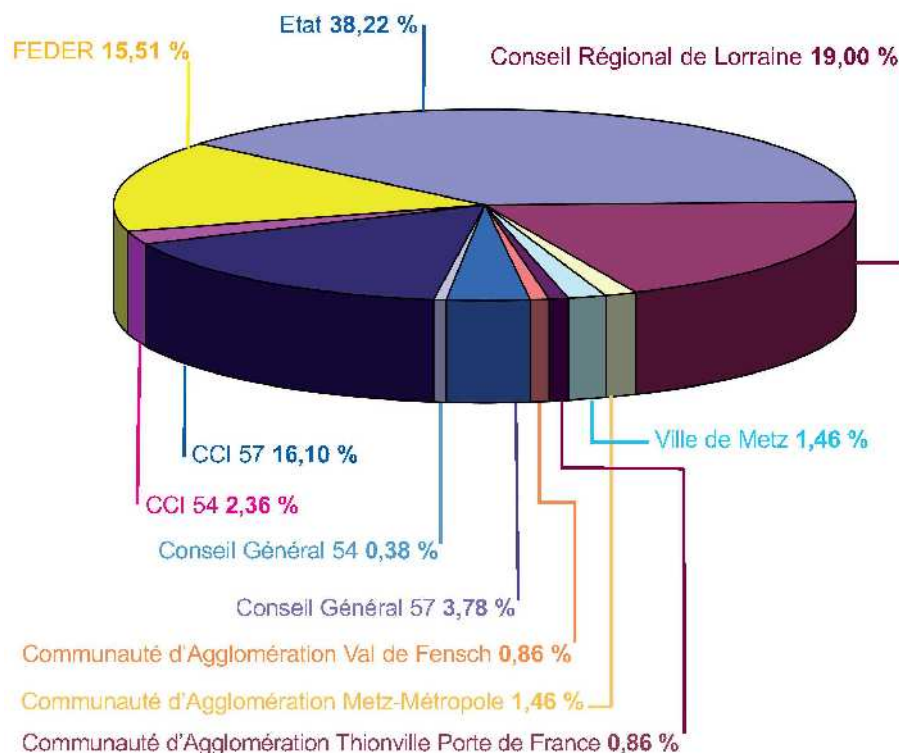
Les travaux prévus dans cette première tranche consistent principalement à créer ou renforcer les quais existants et les terres-pleins situés immédiatement en arrière afin de permettre, après la montée en puissance des lignes fluviales de conteneurs, l'accueil de trafics compris entre **15 et 30 000 conteneurs par an**.



Le coût de ces travaux est de **27,919 millions d'euros HT**, cofinancés par l'ensemble des acteurs publics lorrains.

Le projet est entré en phase opérationnelle, le **16 décembre 2011**, avec la signature de **3 conventions de financement** pour la réalisation d'une première tranche fonctionnelle conçue pour que les 3 sites puissent être aménagés de façon progressive et concomitante dans un souci d'efficacité économique et d'optimisation des différents investissements publics.

Ces contributions sont apportées, en dehors de l'État, par le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Meurthe & Moselle et de la Moselle, les CCI de Meurthe & Moselle et de la Moselle, la Ville de Metz, les Communautés d'Agglomérations de Metz Métropole, du Val de Fensch et de Portes de France-Thionville.



### Point d'avancement

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meurthe et Moselle et les filiales portuaires de la CCI de la Moselle ont pris leurs dispositions pour assurer la **maîtrise d'ouvrage des aménagements** les concernant et réaliser les études opérationnelles. Elles lancent actuellement les marchés nécessaires avec l'objectif de démarrer les premiers travaux fin 2013.

Les filiales portuaires de la CCI de la Moselle ont **désigné le 14 juin leurs prestataires** et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle a lancé l'appel d'offres fin juin et devrait **désigner son prestataire d'ici octobre**.

### Appel à Manifestation d'Intérêt

Parallèlement à la création des infrastructures et des équipements multimodaux nécessaires, en terme d'exploitation d'une ligne fluviale de conteneurs, une démarche, a été lancée, fin décembre 2011, conjointement entre Voies navigables de France (VNF) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Lorraine, sous forme d'un **appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.)**, visant à définir de manière plus précise notamment les **caractéristiques opérationnelles d'un futur service et d'identifier les conditions économiques de sa montée en charge**.

Les réponses données ont permis de mettre en exergue un certain nombre de problématiques jugées importantes par les opérateurs. Une réunion de travail a eu lieu entre les différents partenaires (VNF, la CCIR Lorraine, les concessionnaires et les porteurs du projet Europort Lorraine) sous l'égide du SGAR, pour faire un point sur la situation et réfléchir aux suites à donner qui doivent **intégrer la dimension lorraine de la plate-forme**.

Il a été décidé de permettre aux CCI de poursuivre leurs investigations pour le lancement de projets conteneurs, tout en actant que sans résultats d'ici **au début de l'année prochaine**, VNF lancerait un appel d'offres.